

Compte rendu du conseil du Jeudi 12 JUIN 2014

Présents : Mr Joël VIGNEL, Maire, Mmes MARTEAU Christine, CHEVALIER Chantal, PEREIRA Nathalie, Mrs BUTOUR François, CHAUMIEN Jean -Luc, DEVALLIERE Pascal, ERDN Cyrille, MILLET Daniel,

*Absents : Mme FOURNIER Anne Sophie a donné pouvoir à Mr Joël VIGNEL
Mme MORISSEAU Nadine a donné pouvoir à Mr DEVLALIERE Pascal*

Mr VIGNEL, Maire, ouvre la séance à 20h

Il demande l'approbation des membres du conseil pour ajouter à l'ordre du jour le vote d'une décision modificative concernant le budget investissement de la commune.

A l'unanimité le conseil municipal est favorable à cet ajout qui constituera le point 7 de ce conseil.

Mme Pereira Nathalie est nommée secrétaire de séance

Mr Devallière fait lecture des deux précédents comptes rendus : les deux sont approuvés à l'unanimité.

1 – ajout de deux délégations consenties au maire

Mr VIGNEL informe le conseil que lors du conseil municipal du 28 mars 2014 deux délégations du conseil municipal au maire ont été oubliées et qu'il y a lieu de délibérer pour autoriser le maire à :

- A fixer les rémunérations et à régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
- A autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Vote : 0 abstention, 0 contre

Voté à l'unanimité

2 – adhésion de la Communauté de communes au Pays Loire Val D'Aubois

Mr VIGNEL expose que, pour que la communauté de commune puisse adhérer au Pays Loire Val d'Aubois, il faut que chaque commune membre délibère sur le sujet. Les avantages seront surtout des aides financières sur certains projets.

Vote : 0 abstention, 0 contre

Voté à l'unanimité

3 – Travaux de voirie

Mr VIGNEL expose que sur la commune certaines routes doivent être refaites. Des devis ont été demandés pour deux chemins :

Route des Chamereaux : 1680 m², 550 ml HT 15 840.00 €

Route du Chaumoy : pour Précý 795 m², sur 560ml HT 7 560.00 €

(à 50% pour Précý, 30% pour Garigny et 20% pour Ménétou)

Le budget prévu au budget primitif était de 12 000,00 € auquel on peut rajouter 6 000.00 € que l'on va retoucher de la communauté de communes.

Vu le budget disponible, et considérant que la route du Chaumoy est très peu utilisée par les habitants de Précý, la priorité sera donnée à la route des Chamereaux.

Une demande de subvention via le conseil général et le conseil régional au travers du Pays Loire Val D'Aubois va être déposée.

Vote : pour la route du Chaumoy : Pour : 0, abstentions : 0, Contre : à l'unanimité

Pour la route des Chamereaux : Contre 0, abstentions : 0, Pour : à l'unanimité

4 – Extension des compétences du RPI

Le Maire informe les conseillers que chaque commune membre du Regroupement Pédagogique (Jussy le Chaudrier, Précý et Garigny) doit délibérer pour déléguer la compétence Péri-scolaire au SIVU RPI Jussy Précý Garigny

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il y aura classe le mercredi matin pour les écoles maternelles et primaires. Un Temps d'Activité Péri-scolaires sera dégagé sur une demi-journée dans la semaine : le Mardi après-midi 3h pour Jussy, Le jeudi après-midi pour Précý et Garigny

Le bureau du RPI a recherché des activités possibles et réfléchi à l'organisation pratique (changement d'horaire, temps de travail des agents, etc...)

Vote : 0 abstention, 0 contre
Voté à l'unanimité

5 – Préparation des élections sénatoriales

Mr VIGNEL informe le conseil que le 28 septembre prochain dit avoir lieu les élections sénatoriales et qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

Ces 4 délégués seront désignés lors d'un conseil municipal le Vendredi 20 Février 2014 à 19h.

6 – Préparation du 14 juillet et de la Saint Louis

Mr VIGNEL propose une organisation semblable aux années précédentes :

Barnum à monter (les 2) le vendredi 11 juillet matin
Mme Marteau fera les commandes

Animations prévues : promenade à cheval, jeux pour les enfants, tennis de table, Pétanque

Pour la St Louis : fixée au 24 Aout, cela tombe le jour du comice à Nérondes

Voir pour une marche avec Bernard

L'organisation est assurée par les associations et la mairie prête le matériel.

7 – Décision modificative

Suite à une erreur de report des Restes à Réaliser de 2013 (concernant essentiellement le budget pour les travaux de la salle polyvalente)

Résultat d'investissement de 2013 en 001	+148 758.92 €
Dépense d'investissement en 2313 (Travaux salle des fêtes)	+130 758.92 €
2151 (Réseau de voirie)	+018 000.00 €

Vote : 0 abstention, 0 contre
Voté à l'unanimité

8 – Questions Diverses

a- Maison BOUSSAT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la donation de Madame BOUSSAT située 5 rue Saint Louis à PRECY aux communes de Précý et de Garigny une proposition d'achat a été faite pour la propriété pour un montant de vingt-neuf mille euros (29 000€)

Le montant revenant à Précý sera de 14 500 €. Le produit de cette vente servira à l'entretien et la restauration de l'Eglise

Vote : 0 abstention, 0 contre
Voté à l'unanimité.

Le conseil municipal autorise Mr Le maire à signer tous documents nécessaires à la vente.

b- Ecole de Musique

Dans le cadre de son développement, la section école de musique de l'Université Rurale du canton de Sancergues, sollicite le prêt d'une salle deux fois par semaine e, soirée pour accueillir des cours individuels d'instruments « portables », dans un premier temps le mardi avec de la guitare et le jeudi avec du saxo.

Vote : 0 abstention, 0 contre
Voté à l'unanimité

c- Demande d'occupation du domaine communal

L'assainissement individuel de certaines maison rue St Louis parait difficile à réaliser vu le peu de place disponible. Il faudrait voir pour un épandage semi collectif sur la parcelle vers l'étang.

Le conseil se prononce pour accepter de faire une étude de faisabilité tout en respectant toutes les normes sur l'environnement en rigueur.
Une étude en ce sens sera demandée au PACT 18.

d- Demande pour occupation du stade

Les Jeunes Agriculteurs du canton pour l'utilisation du stade pour le concours de labour le samedi 30 Aout 2014. Le terrain serait remis en état après engazonnement. Le conseil émet un avis favorable avec une remarque sur la grandeur du terrain pour une telle activité.

e- Sinistre sur le mur du stade

Les experts ont validé le devis pour la réparation du mur sans la replantation des végétaux

f- Renouvellement du CUI

Le contrat de l'agent d'entretien en Contrat Unique d'Insertion arrive à son terme le 11 août 2014. Nous avons la possibilité de le renouveler avec le même agent pour une durée de un an, l'agent ayant été contacté, est d'accord. Le conseil accepte le renouvellement à l'unanimité.

g- Travaux de la Salle Polyvalente

L'entreprise en charge du lot plomberie dans le précédent marché a déposé le bilan. Il y a eu lieu de refaire un appel d'offre pour ce lot. La limite de dépôts des offres est le vendredi 17 juin à 16h. La commission sera convoquée pour l'ouverture des plis dans la foulée suivant les disponibilités de l'architecte.

Un avenant de 900€ pour un mur de parpaings et la démolition d'une casquette sur la façade a été fait par l'entreprise Dias.

Vote : 1 abstention, 0 contre
Accepté à la majorité

Un devis sera demandé pour la sortie côté jardin car il y une différence de niveau. Soit on laisse en gravillon, soit on fait une dalle en béton ou en béton armé ou en dalle.

h- Le logement communal

Le logement communal sera libre le 30 juin 2014. Il faudra rendre la caution à la locataire après un état des lieux (prévu e 30 juin à 10h).

Le logement n'est plus logement social à compter du 30 juin. Une annonce sera passée dans les journaux locaux.

Mme CHEVALIER Demande un point d'actualité concernant la communauté de commune : Mr Vignel relate la 1^{ère} réunion.

La séance est levée à 21h45